

Les arts et la culture bientôt intégrés dans le parcours scolaire

Mieux intégrer l'art et la culture dans les politiques éducatives, et ce de la maternelle à la fin du secondaire: tel est l'objectif affiché par la coupole Alliance Culture-Ecole.

DIDIER BÉCLARD

Décor salle de classe «à l'ancienne» à Bozar pour la présentation des conclusions de la coupole portant sur l'Alliance Culture-Ecole. Ce groupe de travail s'inscrit à la fois dans la réflexion à propos du Pacte pour un enseignement d'excellence et celle visant à réformer les politiques culturelles intitulée «Bouger Les Lignes». Il avait pour mission de proposer une série de réformes afin d'assurer, via l'école, un meilleur bagage culturel à l'ensemble des jeunes francophones.

«À l'heure actuelle, c'est surtout l'enthousiasme de certains professeurs passionnés qui permet de faire entrer les arts et la culture dans l'école», souligne la ministre de la Culture, Alda Greoli. L'idée du Peca (pour parcours d'éducation culturelle et artistique), qui serait obligatoire tout au long du cursus scolaire, est de faire en sorte que cette capacité de rencontre existe dans toutes les écoles et que chaque élève ait la garantie de cette rencontre. Concrètement, l'art et la culture deviendront ainsi une matière sco-

laire propre, avec un référentiel de cours spécifique, ce qui obligera l'ensemble des écoles de la Communauté française à explorer à l'avenir ces domaines aujourd'hui trop souvent laissés à l'intérêt ou au bon vouloir de l'un ou l'autre enseignant.

Les écoles devront donc se doter d'une stratégie, un plan de pilotage, afin de dispenser aux jeunes des connaissances théoriques sur les arts, mais aussi d'encourager les pratiques individuelles et collectives, et enfin d'organiser des rencontres avec les œuvres (dans les musées, au théâtre...) ainsi qu'avec les artistes. Ce plan de pilotage étant une façon de formaliser l'engagement, l'investissement de l'école par rapport à la culture.

7 millions d'euro par an

Si cette proposition est adoptée par le gouvernement de la Communauté française, un budget de 7 millions d'euros par an (en vitesse de croisière) sera consacré à l'opérationnalisation du Peca. «Cela couvrira notamment les visites extérieures des classes ou la venue d'artistes dans les écoles. On prévoit ainsi une visite par an et par classe», précise la ministre de l'Éduca-

«À l'heure actuelle,

c'est l'enthousiasme de certains professeurs qui permet de faire entrer la culture dans l'école.»

ALDA GREOLI

MINISTRE DE LA CULTURE

tion, Marie-Martine Schyns.

Le chantier est colossal et la concrétisation de cette réforme né-

cessitera aussi un gros effort en termes de formation des enseignants, que ce soit au travers du cursus de base (formation initiale) ou via la formation continuée. Il faudra éventuellement envisager un allongement de la journée scolaire mais, insistent les deux ministres, l'inscription de l'art et de la culture dans le tronc commun ne dépendra pas de cette éventualité. Les premiers effets de cette réforme sont déjà attendus dans les trois prochaines années.